

**L'intermédiation financière et bancaire ;
Une obligation pour l'entreprise exportatrice**

Dr. TEFALI Benyounès

Maitre de conférences B, Université de
Mostaganem
tefalibenyounes@hotmail.fr

BELGUERBOUZ Moustafa

Doctorant - Université de Bechar
mostafaRahouia@Live.Com

Résumé :

A l'heure de la mondialisation et de la globalisation financière, l'intermédiation financière et bancaire joue un rôle primordial pour faciliter les transactions internationales et accompagner les entreprises exportatrices à s'intégrer dans la sphère financière mondiale.

L'Algérie doit s'intégrer dans la mondialisation des affaires financières, en appliquant les modèles techniques de l'intermédiation financière et bancaire pour sauvegarder ses intérêts à moyen et long terme. Afin de donner une nouvelle énergie dans le domaine de transaction financière internationale.

ملخص:

في إطار العولمة والشمولية الاقتصادية، تلعب الوساطة المالية والبنكية دورا رئيسيا في تسهيل المبادلات المالية العالمية، ومرافقة المؤسسات المصدرة إلى الولوج والانخراط في الفضاء المالي العالمي. إن الجزائر تدور في هذا الفلك الاقتصادي المتغير الأطوار، وعليها الانخراط في نظام العولمة الاقتصادية لتطبيق نماذج الوساطة المالية والبنكية من أجل حماية مصالحها على المستوى المتوسط وبعيد المدى، وإعطاء ديناميكية وحيوية في ميدان التبادلات المالية العالمية.

INTRODUCTION :

L'analyse économique de la banque se fonde sur une définition globale qui conduit dès le départ à la notion d'intermédiation.

En effet l'institution reçoit des dépôts à vue ou des dépôts à terme et en contre partie ses ressources seront octroyées sous forme de prêts.

Selon Jean Pierre Paratat : « les intermédiaires financiers bancaires peuvent être définis comme des établissements bancaires qui collectent des ressources dégagées pour des particuliers, des entreprises ou des pays extérieurs à la métropole et les mettent à la disposition d'autre particuliers, entreprises ou pays extérieures à la métropole pour la couverture de leurs besoins de financements ».

C'est dans la réalisation simultanée des deux opérations de dépôts et de crédit que la théorie trouve son origine essentielle à l'optimum économique.

En effet, la théorie de la firme cherche à expliquer la raison d'être de l'institution dans une économie de marché d'une part et elle essaie de comprendre non seulement en tant que firme mais l'organisation et la structure de son portefeuille actif passif.¹

INTERMEDIATION BANCAIRE.

1- L'INSTITUTION BANCAIRE :

Selon l'approche classique de Gurley et Shaw, La banque est définit comme intermédiaire financier monétaire : L'activité principale est l'intermédiation entre les agents ayant des excédents de trésorerie et les agents à déficit de financement, recevant des dépôts liquides à vue ou à terme contre rémunération, et octroyant des crédits avec des taux débiteurs proportionnellement plus élevé aux taux créditeurs.

¹ - Michel Dubernet, Gestion Actif Passif et Tarification des services bancaires, éd Economica, 1997, p7-15.

De leur côté, Townsend, Diamand et Dybing et autres insistent sur la particularité et l'importance des banques dans le financement de l'économie, autrement dit il est indispensable de préserver le rôle de l'actif de la banque qui fournit la liquidité pour financer tout projet d'investissement.

Si on considère l'intermédiation, respectivement du côté des ressources et des emplois, la banque :

- Collecte l'épargne de sa clientèle et/ou émet des titres sur les marchés de capitaux ;
- Assurer le financement de projets par le biais de l'octroi de crédits ou par l'achat de titre négociables (actions, obligations, TCN).

Puisque la banque a double activité de prêteur (activité de crédit) et de collecteur de l'épargne, on pourrait imaginer que la rémunération que la banque est en mesure de tirer de son activité d'intermédiaire prenne la forme d'une commission de gestion prélevée sur les dépôts.

La grande majorité des travaux, relatifs à l'activité bancaire, se sont basés seulement sur l'examen de l'allocation des fonds de la banque entre les stocks d'actifs concurrentiels, d'un point de vue microéconomique.

Par contre, les crédits pour la banque se caractérisent par une offre imparfaitement élastique.

C'est dans cette optique, que selon Klein, si une banque désire accroître son ratio crédit/actifs, elle doit accepter une réduction de son profit marginal sur les crédits. Il est important de souligner que dans cette perspective la rémunération des dépôts sont liée au rendement des crédits. Or la banque présente l'intérêt d'avoir la capacité à offrir un taux sur les dépôts qui soit uniquement fonction de leur maturité. Une telle approche n'est donc pas réaliste; elle n'est du moins pas conforme avec la capacité qu'à la banque de produire des contrats non contingents respectivement avec les emprunteurs et les déposants.

Ainsi, par une telle construction théorique, que ce chercheur estime que le modèle de la firme bancaire doit répondre à plusieurs interrogations qui ont été soumises à des réflexions très diversifiées :

La structure du portefeuille d'actifs de la banque qui est supposé constituée des cash (liquidité), les obligations publiques et les concours (crédit);

La structure du portefeuille du passif de la banque qui constitué des fonds et les dépôts à vue et à terme;

L'échelle d'équilibre;

Les taux d'intérêts sur les crédits de la banque qui constituent tout les produits tirés sur les opérations d'engagements;

Les revenus sur les dépôts à terme et à vue qu'offre la banque à sa clientèle. Les solutions obtenues du modèle de Klein permettent de tirer deux conclusions fondamentales, en ce qui concerne les variables décisionnelles bancaires relatives aux choix de la composition du portefeuille de l'actif :

Le premier est la fraction du total des fonds affectés au crédit est choisi au point où le profit anticipé marginal sur les crédits égale le profit anticipé moyen des obligations publiques.

La seconde qui est relative au cash, est que liquidité doit être détenue jusqu'à ce que son profit marginal soit égal au profit anticipé sur les obligations gouvernementales.

Ce qui amène la banque, a déterminé les taux d'intérêts pour ces deux types de dépôts.

En adoptant la même position que Klein, Ernest Baltensperger (1980) fait le bilan de l'évolution du comportement de la théorie de la firme bancaire d'une part et, met en évidence l'important rôle de la ressource réelle dans l'exécution des fonctions de l'institution d'autre part.

Cet important rôle sera l'un des remarques les plus importantes pour illustre une nouvelle approche qui selon Baltensperger, repose sur les deux principales fonctions, à savoir :

- La consolidation et la transformation des risques;
- Le courtage en tant que négociant sur le marché de crédit.

En effet, il est important de souligner que ses deux fonctions sont productives de deux types de risques : Le premier qui est à l'actif de la firme bancaire, est le risque de défaillance ou de contre partie.

Ce risque est du à des défaillances possibles des agents avec les quels la banque s'est engagée.

Ce risque est à l'origine de non remboursement de certains clients qui refusent catégoriquement le remboursement ou un non remboursement du à une situation de difficulté temporaire de trésorerie de certains clients

Le deuxième type de risque est lié au passif de la banque.

C'est le risque de liquidité qui est induit par des difficultés qu'éprouvent des banques à faire face à leurs engagements par la mobilisation de leurs actifs.

Ce risque peut résulter d'un retrait massif de dépôts qui traduit une perte de confiance dans le système bancaire.

Pour achever tout les problèmes de son approche, Baltensperger élargie son modèle et reconsidère le problème de diversification du portefeuille de dépôts.

Cette extension du modèle est d'intégré dans la formalisation du problème de gestion du passif de l'institution bancaire, l'incidence de la collecte de l'information et la diversification du portefeuille d'actifs.

En fin, un autre chercheur pour aborder l'examen de la firme bancaire, Eugene f.Fama², fait appel aux fondements de la théorie financière. Son étude porte sur la nature de la firme bancaire à travers un examen de ses fonctions.

Pour arriver à son but, Fama suppose que l'activité bancaire n'est soumise à aucune réglementation « **In examining the nature of banking, it is helpful to start with the assumption that banks are unregulated** ».

1-1- L'INTERMEDIATION BANCAIRE ET LA LIQUIDITE

Pour reprendre la typologie présentée par Servigny, Zelenko (1999), la banque, dans un environnement de marchés, exerce plusieurs fonctions.

Parmi ces fonctions, il est très utile de mettre le point sur la fonction de l'intermédiation de liquidité qui baptisée par une nouvelle vision dans sphère financière. Diamond et Dybig (1983) mettent la préférence pour liquidité au centre de leur analyse focalisant leur modèle sur l'économie de dépôts².

Comme chez Keynes, Cette préférence pour la liquidité peut conduire à l'instabilité. Mais à la différence de Keynes, elle ne s'exprime pas directement sur les marchés financiers. Elle nécessite le recours à une institution particulière qui est la banque. C'est cette préférence pour liquidité dans un environnement incertain entaché d'asymétrie d'informations qui fonde l'existence de la banque. Elle existe parce que l'assurance de liquidité qu'elle procure aux déposants est meilleure que celle des marchés pourrait fournir.³

La question de la liquidité se pose parce qu'il y a incompatibilité entre l'illiquidité des actifs que les producteurs accumulent grâce aux Ressources financières qu'ils se procurent et la demande de liquidité des différents agents, spécialement les ménages qui désirent pouvoir modifier leurs plan de dépenses au gré des circonstances.

Certes, les marchés financiers ont, avec leur compartiment secondaire, un dispositif assurant la liquidité des actifs. Mais d'abord cette liquidité ne peut être totale puisque la plupart des investisseurs financés s'inscrivent de manière irréversible dans le temps long,

En suite, les cours peuvent être très volatiles, d'où des risques de perte en capital. De surcroît, comme un actif financier est une promesse de

² - Harry G Johnson, "Problems of Efficiency In monetary management, Journal of political Economy", Vol 76, no 5, (sep-oct, 1968), 971- 990.

³ - Fischer Black, "Banking and Interest rate In a world without money" Journal of Bank Reseach, Autumn, p 9-20.

revenu futur. Or, comme pour toute promesse, il y a une incertitude qu'elle soit réalisée et il y a sur les marchés financiers asymétrie d'information à cause des difficultés de signalisation et des problèmes que peuvent soulever les comportements opportunistes et les conflits d'intérêts. Pour accroître leur service de liquidité, les marchés ont précisément besoin d'institutions financières pour faire du rating, du courtage et surtout pour y jouer le rôle contrepartiste et de teneur de marché : pour gagner en efficacité, ils ne peuvent rester livrés à eux-mêmes.

Pour assurer un développement harmonieux d'une économie monétaire ou les échanges sont incertains, il faut un moyen de paiement fiable. Seules les monnaies bancaires, parce qu'elles se confondent avec la liquidité absolue et qu'elles bénéficient la confiance de la communauté des agents, surtout que leur valeur est assurée par une banque centrale qui chapeaute l'édifice bancaire tout entier, représentent des créances sûres et permettent dans toute la mesure du possible de réduire l'asymétrie d'information régnant sur les marchés.

Le phénomène monétaire bénéficie d'une double logique de réseaux. La première logique de réseau concerne la sphère des agents non financiers : la monnaie est d'autant plus fiable que le réseau de ses utilisateurs est étendu; la monnaie est seule à être reconnue comme moyen de paiement au sein de toute une communauté nationale, et parfois même au-delà en cas de devise-clé et de monnaie unique au sein d'une union monétaire. En effet, tout agent accepte d'autant plus facilement un règlement en une monnaie donnée qu'il a confiance dans le fait qu'il pourra lui-même, à son tour, l'utiliser pour régler ses propres dépenses et propres dettes. La monnaie est donc fondée sur la confiance qu'ont les agents non financiers en elle et elle constitue une convention qui permet de sortir de l'économie de troc et de faciliter les échanges.

La seconde logique de réseau concerne le système bancaire, qui à la double caractéristique d'être à la fois diversifié et hiérarchisé, et qui rend les paiements définitifs en substituant à des dettes spécifiques avec des signatures privées (les dettes commerciales) des dettes universelles avec des

sceaux institutionnels (les dettes bancaires). La présence de la banque centrale, banque de 1^{er} rang, joue un rôle considérable puisque c'est grâce à elle qu'est assurée la cohérence d'ensemble du système monétaire, ce qui est la base de confiance des agents non financiers.

Garantir les dépôts, c'est garantir le système bancaire en tant que market maker de la liquidité. Cette garantie résulte d'un accès privilégié des banques au fond de la banque centrale. Cet accès donne aux banques une franchise qui les distingue des autres institutions financières et qui procure une sécurité des dépôts qui bénéficie à toute la société.

En contrepartie de cette franchise, les banques subissent une réglementation spécifique, sous forme de réserves obligatoires, de ratios prudentiels ou d'autres restrictions dans leur activité d'intermédiaire financier. Les déposants acceptent de payer un coût pour cette liquidité socialement garantie, sous la forme d'une rémunération de leurs dépôts inférieure à celle des actifs de marché.

Selon Thérèse CHEVALLIER-FARAT [1992]⁴, la banque peut assurer la liquidité à sa clientèle crédit de diverses manières :

En effet, la banque à travers ces divers ressources est obligée non seulement à garder une réserve en liquidité calculée selon le total de ces dépôts en plus des réserves obligatoires qui la détient au niveau de la banque centrale d'une part et elle peut se procurer les liquidité en l'empruntant sur les divers intervenants du marché monétaire d'autre part avec un dernier recours sur le marché financier.

- la banque peut fournir la liquidité elle-même ou s'engager à la fournir (complètement ou partiellement) d'une manière optionnelle ou ferme (opération à terme) ;
- la banque peut aider l'entreprise à signaler sa qualité au marché afin de l'aider à obtenir des fonds en provenance d'autres prêteurs.

⁴ - CHEVALLIER-FARAT Thérèse [1992], " Pourquoi des banques ?", in Revue d'Economie Politique, 102 (5), sept-oct 1992

La banque est la firme spécialisée dans la production de liquidité. Son métier est de répondre à la demande de « fonds » dont les agents non financiers ont besoin pour régler des dettes et/ou

Pour réaliser des dépenses, immédiates ou futures.

En termes d'asymétrie d'information, la situation de la banque est ambivalente.

L'un côté, son information sur les emprunteurs est plus riche que celle que peuvent avoir des investisseurs isolés : la thèse centrale de Diamond porte précisément sur l'avantage déterminant qu'à la banque dans la capacité d'expertise des emprunteurs. Le fait que la banque assure la tenue de comptes lui donne en effet une sorte de monopole sur une foultitude d'informations « privées » qu'elle peut mémoriser et utiliser, que ce soit pour choisir ses emprunteurs, surveiller la réalisation des contrats, ou encore élargir la gamme des produits proposés à sa clientèle.

La combinaison de services de paiement et d'intermédiation confère un avantage irréductible aux banques par rapport aux autres intermédiaires financiers dans la réduction des asymétries d'informationnelles. En effet, la tenue des comptes des clients est une source d'information continue pour la banque qu'elle peut mobiliser lors d'une demande de prêt pour évaluer la solvabilité de l'emprunteur.

A propos de la relation entre banques et investisseurs institutionnels, si on vient de dire que les seconds comptent d'une certaine façon sur les premières pour éviter le risque de liquidité, ils semblent que depuis le début des années 1990 les premières comptent de plus en plus sur les seconds pour supporter le risque de crédit.

Il y a donc forte désintermédiation au sens où les banques portent moins le risque de crédit et où il est repoussé sur les investisseurs institutionnels. Cette évolution est peut-être favorable macro économiquement, puisqu'elle réduit le risque de crise bancaire systémique, et qu'elle le transforme en un simple risque de perte patrimoniale pour les épargnants. Elle est cependant choquante d'un point de vue macroéconomique: les banques ont normalement, à la fois un avantage

informationnel sur la situation des emprunteurs, et la possibilité de bénéficier du prêteur en dernier ressort en cas de crise.

1-2 -LA FONCTION D'ASSURER LES LIQUIDITES

Pour des raisons imprévisibles dans le temps, l'entrepreneur sait qu'il devra faire face à des besoins de financements.

Lorsque ces besoins de financements complémentaires se traduisent par une expansion de la valeur de la firme, des investisseurs avanceront des fonds. Question de la place de l'intermédiation financière dans l'ensemble du système de financement et de la réalité du processus de désintermédiation.

En constatant la désintermédiation des financements, certains annoncent la disparition des intermédiaires financiers ou tout au moins un irréversible recul : s'impose alors la question de la nécessité des intermédiaires financiers.

1-3- L'INTÈRMED1ATION ET LES VOIES DE FINANCEMENT

Dans une économie, on distingue différentes voies de financements :

La voie du financement interne, qui correspond à celle de l'autofinancement.

La voie du financement externe, qui passe soit directement par le marché soit indirectement par des institutions

Le financement de marché, ou finance directe, amène les agents ont besoin de financement à offrir, en contrepartie des capitaux qu'ils demandent, des titres primaires au bénéfice des agents qui sont à la recherche de placements - "longs" et risqués- pour leur capacité de financement.

Le financement intermédiaire, ou finance indirecte, fait intervenir par définition des institutions ad hoc - les institutions financières - pour servir d'intermédiaire entre les agents besoin de financement et ceux à capacité de financement. Les institutions financières émettent des titres secondaires au bénéfice des seconds (les agents à capacité de financement cherchent par

acquisition de ces titres - "courts" et peu ou pas risqués - à rentabiliser leur épargne liquide) pour collecter les ressources nécessaires au financement des titres primaires offerts par les premiers (les agents à besoin de financement).

1-4 - L'INTÈRMEDIATION ET LES TYPES D'ECONOMIE FINANCIÈRE

L'analyse monétaire distingue plusieurs types d'économie financière, selon le poids relatif qu'ont dans l'économie nationale considérée les différentes voies de financement.

Depuis les travaux de Gurley et Shaw (1960) et surtout de Hicks (1975), on a coutume d'opposer les économies d'endettement et les économies de marchés.

Cependant ce nouveau besoin de liquidité peut très bien ne pas contribuer du tout à la valeur du projet et ne constituer qu'un coût, En d'autres termes, seul l'entrepreneur augmente sa richesse nette, alors que les investisseurs ne font qu'immobiliser les fonds. L'entreprise doit par conséquent prévenir ce risque de liquidité.

Pour cela, il est indispensable de rappeler qu'il existe deux solutions pour elle : La première, c'est de détenir à tout instant des actifs liquides prêts à être cédés.

La deuxième, c'est d'obtenir une ligne sous forme de découvert auprès de sa banque.

1-5 - L'INTÈRMEDIATION DU RISQUE

Les banques remplissent une fonction économique majeure en redistribuant, transformant et en acceptant de porter elles mêmes des risques financiers.

En effet, les banques doivent jouer un rôle essentiel d'évaluateur et de contrôleur des emprunteurs.

Selon Smith, il existe deux types d'emprunteurs. Il y'a d'une part les hommes prudents qui n'empruntent que pour financer leur encaisse de

transaction. Il y'a d'autre part les faiseurs de projets qui pourront être appelés les mauvais risques, car ils se caractérisent par le fait à la fois qu'ils empruntent pour financer tout leur capital et que l'issue de leurs entreprises est incertaine et les amènera vraisemblablement à ne pas pouvoir rembourser la banque.

2- L'INTÈRMEDIATION FINANCIÈRE

La question de l'intermédiation financière est à la fois ancienne et nouvelle. Ancienne, dans la mesure où depuis longtemps les théories monétaires, telles que celle de Gurley et Shaw qui date déjà d'une quarantaine d'années, l'étudient en distinguant la finance directe et la finance indirecte. Nouvelle, parce que la globalisation financière actuelle est régie par une règle que l'on peut appeler les "4D" : décloisonnement des marchés, déréglementation des activités et désintermédiation des financements et désengagement de l'État. La révolution financière des années 80 et l'accélération de la mondialisation de l'économie dans les années 90 justifient donc que l'on se pose les capitaux selon que le centre de gravité du financement de l'économie se trouve plutôt du côté de la finance intermédiaire ou au contraire du côté de la finance directe.

Et pour une meilleure classification entre les économies financières qui fonctionnent essentiellement avec du financement interne et le recours au marché pour ce qui concerne le financement externe, avec plus ou moins de fonds propres, et les économies financières où le financement interne est plus faible et où par conséquent le financement externe est primordial, avec un recours plus ou moins important au découvert bancaire, nous présentons le tableau ci-dessus :

Tableau N°01 : procédés de financement

ECONOMIE FINANCIERE DES MARCHÉS DES CAPITAUX	ECONOMIE FINANCIERS D'ENDETTEMENT
<p>PRINCIPES DE FINANCEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> - Épargne- > Investissement (théorie néo classique) - Fort autofinancement des entreprises. Relativement - Système de financement externe t direct. - Le crédit ne joue qu'un rôle complémentaire. - L'intermédiation n'est pas pour autant négligeable, seulement elle est «branchée» sur les marchés. - Cela est d'ailleurs spécialement le cas lorsque le recours aux fonds propres est privilégié puisqu'il y a institutionnellement des opérations de marché avec le développement des OPCVM et autres fonds de pension investis en actions. 	<ul style="list-style-type: none"> - Investissement -> Épargne (théorie keynésienne) - Faible autofinancement des entreprises. - - Système de financement externe indirect. - Le crédit joue un rôle moteur : élasticité élevée de l'offre de crédit à la demande, tendance à la surliquidité de l'économie - Cela peut être favorable à la croissance mais avec des risques. - L'effet permet : des tensions inflationnistes et un défaut de sélection des investissements (dû à la différence entre taux monétaire et taux naturel).
<p>PROCESSUS MONETAIRES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Offre de monnaie exogène -> - multiplicateur de crédit. - Relation Base monétaire -> Masse monétaire. - D'où efficacité de la politique monétaire (par la base). - Création monétaire = processus court et direct (car monétisation de titres). - Surtout création de monnaie externe. 	<ul style="list-style-type: none"> - Offre de monnaie endogène -> - Diviseur de crédit. - Relation masse monétaire -> - Bas monétaire. - D'où moindre efficacité de la politique monétaire. - Création monétaire = processus long reposant sur opérations de crédit. - Surtout création de monnaie interne.
<p>REFINANCEMENT - le problème de refinancement n'est pas fondamental, le recours à la (BC) est ponctuel.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le refinancement est un privilège pour les banques commerciales et un droit pour la (BC). Le marché monétaire est « hors- Banque » 	<ul style="list-style-type: none"> - Endettement structurel des banques commerciales auprès de la Banque centrale (BC). Le problème de refinancement est incontournable. Le recours à la (BC) est systématique. - Le refinancement est une nécessité pour les banques commerciales et une obligation pour la (BC). Le marché monétaire est « en Banque » - Et fermé.
<ul style="list-style-type: none"> - Et ouvert. - Le fort endettement du Trésor public (TP) fournit une part importante des titres négociés et constitue la base essentielle de la liquidité de l'économie. 	<ul style="list-style-type: none"> - Dans quelques pays en voie de développement comme l'Algérie. Les banques commerciales sont en sur liquidité d'où nécessitée pour la (BC) d'agir sur des instruments de politiques indirects (prise de liquidité, réserves rémunérées etc.).
<p>LES TAUX DES INTERÊTS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les taux d'intérêt sont flexibles leur détermination est libre : - Ils sont bien significatifs des relations entre l'offre et la demande de capitaux. - En acceptant la conclusion keynésienne d'une rigidité des prix, dans la sphère réelle, on est en présence d'une dissymétrie : 	<ul style="list-style-type: none"> - Les taux d'intérêt sont peu flexibles et leur fixation est administrée : généralement dans les pays en voie de développement ces taux sont en diminution pour encourager la croissance avec une politique d'investissement.

POLITIQUE MONETAIRE	- Contrôle monétaire efficace sur les conditions d'offre de crédit par les institutions en agissant financières, sur leur liquidité au moyen d'une régulation par les taux de réescompte et par la politique. d'open-market.	- Politique monétaire se fait par l'intervention de la banque centrale à travers divers instruments directs ou indirects : le taux de réescompte, les réserves obligatoires encore à travers une politique sélective de crédit.
--------------------------------	--	---

Pour éclaircir les principes de financement et le processus monétaire ainsi la politique monétaire, il est très important de parler sur les limites de la création de monnaie par les banques.⁵

En effet le processus de création monétaire par les banques primaires s'estompe par l'intervention de la Banque Centrale afin d'éviter que la création monétaire ne dépasse les besoins réels de l'économie. L'Institut d'Emission élabore des normes qu'il impose aux banques primaires.

Comme la distribution de crédit est à l'origine de la création monétaire, la Banque Centrale met un arsenal de moyens pour le contrôler.

Cela lui permet d'agir aussi bien sur le coût du crédit, sur la capacité des banques à offrir ce crédit, sur leur volume et sur leur orientation.

En d'autres termes, à travers les instruments de sa politique monétaire, la BC réduit le crédit (en situation d'inflation) et le stimule (en période de relance).

A côté de l'intervention de la BC, pour lutter contre la création anarchique de monnaie par les banques, il existe des fuites de monnaie dans le public.

Ces fuites s'observent surtout dans les pays en voie de développement ou est constatée l'utilisation accrue de la monnaie fiduciaire. Ces fuites devant le multiplicateur réduisent la création de monnaie additionnelle. Le raisonnement sera donc tenu en termes de base monétaire.

Il est très important de signaler que l'ensemble des propositions de réforme monétaire de Irving Fisher et les recherches théoriques sur

⁵ - M .TAOULI, « Cohérence Du Système Productif Et Financier Cas De L'Algérie», Thèse de Doctorat, Université de Tlemcen, 2006-2007.

lesquelles elles s'appuient sont motivés par la volonté de stabiliser la valeur de la monnaie et par la conviction que les fluctuations de l'activité économique ont pour origine des faits monétaires.

D. Dautresme entend par la base monétaire la « quantité de monnaie centrale disponible à un moment déterminé : pièces, billets et avoirs des banques à la BC ».

La prise en compte de la base monétaire et du multiplicateur du crédit est secondaire dans l'analyse de la création monétaire selon certains auteurs comme P. Berger ou J.H. David.⁶

2-1-RÔLE DES INTÈRMEDIAIRES FINANCIÈRS

Suite aux mouvements avancés de l'information financière et économique sous l'impact de la finance moderne et ses préoccupations, il était clair que la notion de l'intermédiation financière devait prendre une autre tournure avec un champ privilégié et diversifié dans les débats contemporains.

Dans un article paru en 1986 dans le « Journal OF Economic Theory » intitulé : « Financial Intermediary-Coalitions » John H. Boyd et Edward C. Prescott,⁷ ces auteurs présentent un environnement dans lequel les possibilités d'investissements des agents privés d'information est étudié et il est montré que les intermédiaires financiers émergent d'une manière endogène au sein de cet environnement, immobilière sur le marché boursier, qui conduit à résorber la fonction de contrôle entre les mains d'un grand nombre de personnes est susceptible de faire apparaître ces comportements extrêmes. L'école du public choisie a en effet mis en évidence la possibilité pour les individus d'adopter un comportement de cavalier libre lorsque ceux-ci savent que leurs choix n'affectent pas de manière sensible et mesurable le résultat final. Ainsi, certains créanciers pourront préférer laisser le coût du contrôle aux autres, tout en bénéficiant

⁶ -J.H David « Emission Monétaire et multiplicateur de crédit », Revue Banque N°331.

⁷ -Jhon H. Boyd et Edward, C. Prescott, « Financial intermédiation coalitions », Journal of Economic Theory, 38 (1986), p 211-232.

des effets de celui-ci. Dans cette optique, seul l'intermédiaire financier, de par la dimension et de par le montant élevé de la créance, disposera à la fois des moyens et/de motivation nécessaire pour exercer cette fonction". L'aléa moral est donc un problème d'information. Ce sont les difficultés et les coûts de détection et de contrôle du comportement approprié qui génère le problème de l'aléa moral.

2-2-L'OPPORTUNITE

L'opportunisme suggère une attitude qui se caractérise par l'absence d'honnêteté dans les transactions, la recherche de l'intérêt personnel par la ruse et le non-respect des règles d'usage. Il s'accompagne le plus souvent d'une manipulation privée d'information et s'oppose en ce sens à un comportement fondé sur des relations de confiance où la promesse de l'un est synonyme d'engagement.

Le comportement opportuniste est donc lié à la rationalité limitée et à l'incomplétude de l'information.

Les risques sont les aléas qui vont peser sur la transaction et qui peuvent donner naissance à une information manipulée et déformée.

La difficulté réside dans le fait qu'il ne s'agit pas d'un comportement qui affecte tous les individus et qu'il est coûteux de reconnaître ceux qui sont opportunistes de ceux qui ne le sont pas (W.G. Ouchi et O.E. Williamson, 1981).

Le rôle de l'intermédiation ne peut donc se comprendre qu'en réponse aux imperfections de marché et notamment aux asymétries d'information qui caractérisent le marché de crédit.

2-3- ÉVALUATION DU RISQUE CRÉDIT :

Avantage informationnel de la banque

La banque disposerait de différents avantages liés au regroupement des projets financés (diversification des risques), à la spécialisation de son activité et à sa puissance financière, lui permettant d'investir dans des outils statistiques puissants. Mais si les outils statistiques sont

effectivement d'une aide considérable dans l'analyse et la sélection des projets (techniques de crédit scoring), le véritable avantage dont dispose les banques est un avantage informationnel⁸ qui réside dans l'exploitation des informations *générées* par les relations de long terme que la banque noue avec ses clients et qui lui permet de créer de l'information. Pour comprendre en quoi les banques disposent d'un tel avantage, nous proposons d'analyser les coûts d'information liés à l'évaluation d'un projet d'investissement.

3- COÛT D'INFORMATION :

Dans un contexte d'incertitude, octroyer des financements pour la réalisation de projets risqués nécessite une évaluation de leur qualité spécifique qui se traduit par un risque de crédit, c'est-à-dire la probabilité de remboursement du capital et des intérêts. Une telle évaluation prend plusieurs dimensions car elle dépend des aléas du futur, de la qualité du projet et de l'intégrité de son détenteur. La recherche d'informations relatives au risque crédit est très coûteuse car les prêteurs, pour éviter de subir le problème des asymétries informationnelles, (D. W. Diamond, 1984; E. Fama 1985) doivent collecter et analyser des informations externes.

De telles analyses permettent d'accéder aux "informations privées" qui sont à l'origine de la sélection adverse.

S'il était possible à l'emprunteur de divulguer les informations privées pertinentes qu'il détient, un bénéfice mutuel serait possible. En effet, au moment de la rédaction du contrat de prêt, les emprunteurs de bonne qualité pourraient obtenir un prêt plus important à de meilleures conditions. Le banquier quant à lui serait en mesure d'apprécier de façon plus fine le risque et la rentabilité du crédit qu'il accorde. La difficulté

⁸ -Emmanuelle NYS, «La production de services bancaires et les marges d'intermédiation, une approche en termes de sélection contraire et effet sur le risque des banques de l'Union Européenne », Doctorat de l'Université de Limoges (France), Décembre 2003.

réside dans l'impossibilité de divulguer ce type d'information de manière simple et directe. A travers les actions entreprises de la relation, le banquier peut essayer d'accéder aux informations privées en les vérifiant.

CONCLUSION :

De ce qui précède, il est capital d'observer, comme le soulignent Sudipto Bhattacharya et Anjan Thakor (1993),⁹ que le domaine de recherche sur l'intermédiation bancaire et financière représente un champ privilégié et très diversifié, ce qui signifie que son entendement doit faire l'objet d'un choix multiple de recherche pour acquérir une documentation capable de résoudre les différents.

Diverses théories ont donné satisfaction à la notion de l'intermédiation et la distinction entre les mécanismes de financement qui ont permis à J. Hicks¹⁰ d'identifier les deux types d'économies : l'économie d'endettement et l'économie des marchés financiers¹¹, et surtout l'importance des travaux de Stiglitz sur l'économie de l'information réalisés dans les années 1970 et les problèmes d'asymétrie d'information, qui lui ont permis de partager le prix Nobel d'économie 2001 avec George AKERLOF et Michael SPENCE

Par conséquent, il est important de souligner, que l'évolution du marché de crédit représente l'existence des relations entre la banque et les entreprises et avant même le développement de l'économie bancaire de ces quinze dernières années, certains auteurs avaient déjà entrevu l'importance des relations de crédit et surtout avec le premier courant qui focalise son attention sur le rationnement du crédit.

⁹ - Sudipto Bhattacharya et Anjan Thakor, "Contemporary Banking Theory", Journal Of Financial Intermediation, N°3, p2-50.

¹⁰ - J. Hicks, « Valeur et Capital », éd. Dunod, 1962.

¹¹ - L. Ritter, W. Silber, et G. Udell, "Principles of Money, Banking and Financial Markets", 10th Edition, Addison Wesley Longman, New York, 1999.

BIBLIOGRAPHIE :

1. Luc – Bernet – Rollande, Principes de technique bancaire, 25^e Edition – DUNOD, 2008
2. GERAR HIRIGOGEN, Management de la banque, Risques, Relation client, Organisation, Edition PEARSON Éducation, 2008
3. FREDERIC – LOBEZ, Banque et marché du crédit, Edition PUF ;2005
4. André ICARD, Stabilité financière et banques centrales, PREFACE DE Jean Claude Trichet président de la banque central européenne, Edition Economica, 2007
5. JOHN HULT, CHRISTOPHE GOLDWSKI & MAXIME MERLI, Gestion des risques et institutions financières, Edition PEARSON
6. ALAIN CERLES, Le cautionnement de la banque, 2^{ème} édition, RB. Revue banque, 2010.
7. MICHEL FLEURIET, Banque d'investissement et de marché, Les métiers des banques d'affaires, Edition Economica, 2007.
8. JEAN PIERRE PATAT, Monnaie, institution financières et politique monétaire, Collection – économiques et statistiques avancées, Edition Economica, 1993.
9. Didier BRUNEEL, La Monnaie, Revue banque éditeur, 2000.
10. J. BOURJET & Y. ZEMOU, Monnaie et système monétaires dans le monde xx siècle, Histoire et géographiques économiques, Edition BRIAL, 1996.
11. MICHEL MATHIEU, L'exploitation bancaire et le risque crédit, Revue banque, 2000.
12. JEAN LUC BAILLY, Economie monétaire et financière., Edition BRAIAL, 2000.
13. MAMADOU N'DAO, Manuel des techniques bancaires et financières, Edition SEFI, 2008.
14. Par Ravalec, Audit export, Edition Foucher, 1994.
15. Mrabet, Commerce international et son financement, Mémoire I.D.R.H., 1995.
16. Lahlou, Moussa., Crédits documentaires, Edition ENAG, 1999.

17. Henry, Dynamique du commerce international, Edition Eyrolles, 1992.
18. Beghdadi, Financement du commerce extérieur, Mémoire Pro manuscripto, 1997.
19. Olivier Thibault, Export : pratique courante, 1993.
20. Ammar, Abdelmadjid, Exporter, Edition Foucher, 1997.
21. Export, Edition Foucher, 1999
22. Jean Claude Usunier, Environnement international et gestion de l'exportation, 1998.
23. Philippe Darvisenet et Jean pierre petit, Echanges et finances internationales les acteurs, Collection banque ITB, 1978
24. Le Pan de Lingny, Guide Financier et Administratif de l'Exportation, Edition Dunod, 1995
25. Charles Del Busto, Guide CCI des opérations de crédit documentaire pour RUU 500, Edition CCI, 1992
26. M.L.P, Guide général du commerce international, Edition M.L.P, 1998.
27. Abdelmalek, Maîtrise du financement à l'international, Mémoire Pro manuscripto, 1997.
28. Dédier Pierre Monod Moyen et technique de paiement internationaux, Edition ESK, 1995.
29. Rainelli, Michel., Nouvelle théorie du commerce international, Edition Casbah, 1999.
30. Exporter, Pratique du commerce international, _ 12e _ Edition, Les éditions _ Foucher, 1996.
31. Ammar, Abdelmadjid., Sécurités de paiement dans le commerce mondial : l'exemple des crédits documentaires, Edition centre de publication universitaire, 1994
32. Dangeard, Technique de l'exportation, Edition P.U.F, 1963.